

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE et 3^{ème} CONCOURS
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SESSION 2022**

**ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANCAIS
JEUDI 10 MARS 2022**

Une épreuve écrite de français comportant :

- à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte ;
- des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Durée : 1h30

Coefficient : 3

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe. Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autres que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- Vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Vous pouvez traiter les questions et exercices dans l'ordre qui vous convient en prenant soin de reporter le numéro de la question ou exercice sur votre copie.
- Votre copie peut être paginée (exemple : 1/3 ; 2/3 ; 3/3).
- Aucune feuille de papier brouillon ne sera acceptée à l'appui de votre copie.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Vérifier le nombre de pages du sujet, il doit comporter 5 pages numérotées, y compris celle-ci.

Document reproduit avec l'autorisation du C.F.C.

Commerces, mobilité, culture... les habitants dessinent l'avenir de leurs villages

Article du magazine « La Gazette des communes » 22 février 2021

Pays Nivernais Morvan (Nièvre) 5 EPCI - 61 000 hab.

En quelques années, le centre-ville de Lormes (1 300 hab.) s'est métamorphosé. Dans l'ancien garage, une recyclerie a ouvert ses portes, qui organise ateliers de réparation, séances de jeux et concerts. La mercerie, fermée en 2015, a été transformée en salle d'exposition, La Factory. La boutique Esprit Local, quant à elle, a été créée il y a trois ans par deux retraitées, Lucette et Françoise, pour mettre en valeur des créations artisanales locales.

« En deux ans et demi, nous avons enregistré 24 installations », comptabilise Fabien Bazin, le maire. Des commerces dont on aurait pu craindre la fermeture après le départ en retraite de leur propriétaire ont été repris. Ainsi de la boucherie, entre les mains d'un jeune couple de 20 ans, et de la maison de la presse. « C'est simple, je n'ai presque plus rien à proposer ! » se réjouit le maire.

Lormes est l'une des quatorze communes qui, depuis 2015, se sont engagées dans le collectif des « villages de futur », constitué à l'initiative du pays Nivernais Morvan. L'objectif est d'enrayer le déclin démographique en proposant une démarche de revitalisation différente de celles habituellement suivies, qui montrent leurs limites. Ici, outre la rénovation des cœurs de ville, on « prend en compte les besoins des habitants », partie prenante des projets. Quelle que soit la taille de la commune, la méthode ne varie pas, indique Anne Algret, directrice du pays Nivernais Morvan : « Les habitants sont interrogés sur la manière dont ils voient leur village à dix ans et, pour y parvenir, réfléchissent ensemble aux équipements, aux services ou aux aménagements que cela demande. »

DES MAGASINS À L'ESSAI

Ouverture d'un espace culturel dédié aux jeunes, création de logements intergénérationnels, développement de modes de transport doux adaptés à un village... Tous les projets sont impulsés à l'issue de six à douze mois, d'échanges entre élus, habitants, artistes et experts – architectes, paysagistes, designers de service et sociologues. Le pays prévoit, pour cette phase, un forfait de 30 000 euros par commune. Luzy (2 000 hab.) a ainsi produit, avec le concours du cabinet-conseil Donativo, « un plan guide » qui compte 50 fiches-actions. Le but à long terme est de faire de Luzy une commune reconnue pour la vitalité de sa vie culturelle.

Parmi les projets récents à Luzy, l'opération « des magasins à l'essai » a été lancée l'été dernier, qui permet à un porteur de projet de tester sans risque une idée. « Le propriétaire d'un local vacant le loue contre un loyer modeste à la commune, qui le met à disposition gratuitement, détaille Jocelyne Guérin, la maire.

35 Si ça marche, au bout d'un an, le porteur de projet peut installer définitivement son activité - là ou ailleurs. Sinon, le test ne nous aura coûté que 2 400 euros, le risque n'est donc pas bien grand ! »

« La réouverture des boutiques inoccupées est un sujet compliqué, que les élus ont mis très tôt sur la table », relève Anne Algret. Réunis dans le « laboratoire », ils
40 ont planché avec l'aide de designers, notamment sur « l'hybridation des services » (comme à Lormes avec la recyclerie) et sur le portage des opérations. Les boutiques en test sont l'une des réponses qu'ils ont imaginées mais, sous leur impulsion, la société anonyme d'économie mixte Nièvre Aménagement va se doter d'une foncière commerciale, un outil qui leur manquait.

45 La dynamique est si forte qu'elle « permet d'enclencher les investissements privés », se félicite Anne Algret. C'est le cas à Saint-Saulge (750 hab.). Par ailleurs, « nous recevons désormais des demandes de villages qui n'ont pas de commerce ou de service, mais aimeraient revitaliser leur cœur de bourg, signale la directrice. Cela nous demandera d'adapter la méthode à ces communes », qui comptent
50 souvent moins de 100 habitants.

C'EST PARTI POUR LA SAISON 2

A son tour, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté expérimente la démarche « villages du futur » : il a lancé en 2020 un appel à projets, à l'issue duquel il a retenu neuf communes. Quant au pionnier, le pays Nivernais Morvan, il
55 poursuit l'aventure, lançant fin 2020 la saison 2. Avec un défi : « maintenir l'implication des élus et des citoyens dans le temps », précise Anne Algret. Les chantiers collectifs, qui sont l'une des marques de fabrique des villages du futur, sont un moyen, mais pas le seul.

Alexandra Caccivio

Commerces, mobilité, culture... les habitants dessinent l'avenir de leurs villages

Compréhension du texte (12 points)

1. Expliquez en une ou deux phrases dans quel but des communes s'engagent dans le collectif « des villages du futur ».
(1 point)
2. Donnez un avantage et un inconvénient à s'engager dans ce dispositif.
(2 points)
3. Comment ce dispositif « prend en compte les besoins des habitants » ?
(1 point)
4. Donnez 4 projets proposés dans le cadre de ce dispositif.
(2 points)
5. Qui semble maintenant intéressé par ce dispositif ? Expliquez en 1 ou 2 phrases pour quelle raison il va falloir adapter la méthode.
(1 point)
6. Définissez les mots ou expressions suivants dans le contexte :
 - le déclin démographique - *(Ligne 14)*
 - l'hybridation - *(Ligne 40)*
 - la dynamique - *(Ligne 45)*
 - la démarche - *(Ligne 53)**(2 points)*
7. Trouver un synonyme pour les mots suivants dans le contexte :
 - se métamorphoser - *(Ligne 1)*
 - le collectif - *(Ligne 13)**(1 point)*
8. Vous êtes en charge de la communication au sein d'une commune rurale engagée tout récemment dans le dispositif des « villages du futur ». Le Maire vous demande de rédiger un court article *(une dizaine de lignes)* pour le site Internet de la commune présentant cette nouvelle démarche.
(2 points)

Vocabulaire, orthographe et grammaire (8 points)

9. Indiquez la voix de la phrase ci-dessous puis transformez-la en changeant de voix.

- « La boutique Esprit Local a été créée, il y a trois ans, par deux retraitées, Lucette et Françoise. »

(1 point)

10. Relevez 3 adjectifs qualificatifs dans le 5^{ème} paragraphe (Lignes 31 à 37) et trouvez un antonyme pour chacun des 3 dans le contexte.

(1,5 points)

11. Transformez cette phrase complexe en 2 phrases simples.

- « La réouverture des boutiques inoccupées est un sujet compliqué que les élus ont mis très tôt sur la table. »

(1 point)

12. Conjuguez le verbe « enregistrer » au passé composé pour compléter les 2 phrases suivantes :

- Ce n'est pas moins de vingt-quatre installations que nous (*enregistrer*) en deux ans et demi.
➤ Ce groupe de rock (*enregistrer*) plusieurs chansons dans ce studio.

(1 point)

13. Analyse grammaticale : Veuillez indiquer la fonction des groupes de mots soulignés composant ces phrases.

- « La réouverture des boutiques inoccupées est un sujet compliqué.
Les élus l'ont mis très tôt sur la table. »

(2 points)

14. Veuillez recopier en les corrigeant seulement les mots mal orthographiés de ce texte :

- « Les villes moyenes et les villages continuent à perdre des habitants malgré les opérassions classiques de revitalisation. Le déclin démographique dans les zones rurales entretient une spirale négative qui accellère le sentiment de délèssement des citoyens alors que leur cadre de vie attire. »

(1,5 points)

A l'issue de la correction, le correcteur pourra, dans la limite de 2 points maximum, sanctionner une copie contenant plus de 10 fautes d'orthographe et d'erreurs de syntaxe, tout comme une copie négligée (soin, calligraphie).